

La Lettre

Marie-Pierre Monier
Sénatrice de la Drôme



TRIMESTRIEL \ N° 1 \ JANVIER 2021

Chères élues, chers élus,

Quelle année venons-nous de vivre !

Une pandémie ravageuse, qui nous a atteints dans notre chair, et a mis à mal notre cohésion sociale et notre économie, meurtri les plus précaires, et malmené nos liens familiaux.

Espérons que 2021 sera plus clément !

Qu'elle vous soit douce et vous porte dans la réalisation de vos vœux les plus chers.

Qu'enfin, nous puissions voir la fin de cette pandémie, et que nous retrouvions la joie des nombreux moments d'amitiés partagés.

2020 a aussi été celle du renouvellement des conseils municipaux et du Sénat.

Je souhaite force et courage à l'ensemble des élus municipaux pour relever les nombreux défis de 2021 ! Vous pourrez compter sur mon entier soutien dans l'accomplissement de vos missions.

Nouvelle mandature, nouvelle formule, voici la première lettre du mandat, dont la parution sera trimestrielle : un compte rendu de fond sur le travail réalisé, sur les textes législatifs et au Sénat, et sur les dossiers drômois.

Ce mandat a commencé de façon très intense ! Avec l'examen de plusieurs textes où j'ai été en première

ligne, suivi comme chaque année des lois de financement concernant tout le budget de la France. En ce début d'année plusieurs missions et rapports m'ont été confiés, j'aurais l'occasion de vous en reparler.

Les dossiers drômois sont toujours au cœur de mes préoccupations, je tiens à garder cet ancrage territorial et à me faire sans relâche votre relais. Les sujets à porter ne manqueront pas : services publics, écoles, agriculture, santé, compétences des EPCI, ruralité...

L'année qui commence est pleine d'incertitudes, mais il nous faut garder espoir. Espoir que grâce à la solidarité, dont nous savons faire preuve dans nos territoires, nous saurons sortir de cette crise par le haut.

Soyez certains que nous arriverons collectivement à surmonter cette épreuve. Comme l'a écrit Helen Keller : « Seuls, nous pouvons faire si peu ; ensemble, nous pouvons faire beaucoup ».

J'en suis convaincue : toutes et tous ensemble, nous y parviendrons !

Au plaisir de vous revoir.

Bien amicalement,

Marie-Pierre Monier,
Sénatrice de La Drôme

DE NOUVELLES RESPONSABILITÉS POUR UN NOUVEAU MANDAT DE SÉNATRICE

- Membre du Groupe Socialiste, Écologiste et Républicain
- Membre du bureau de la Commission Culture, Éducation et Communication
- Vice-Présidente de la Délégation aux Droits des Femmes
- Présidente de la Section « Cultures traditionnelles et spécialités » (truffes, olives, PPAM, noix...) du Groupe d'Étude Agriculture et Alimentation
- Membre du Groupe d'étude Vigne et vin
- Membre du Groupe d'amitié France-Arménie
- Vice-Présidente du Groupe d'amitié France-Royaume-Uni
- Membre du Conseil d'évaluation de l'école

PROJET DE LOI DE FINANCES 2021

Définitivement adoptée par l'Assemblée Nationale le 17 décembre, la Loi de Finances 2021 traduit un manque d'ambition du gouvernement, aussi bien en matière de justice sociale et fiscale que de transition écologique. Les choix budgétaires proposés ne répondent pas à l'exigence de solidarité qui accompagne la crise sanitaire actuelle. Je me suis mobilisée tout au long de l'examen du texte pour faire bouger les lignes, notamment dans le cadre des missions enseignement et patrimoine.



→ MISSION ENSEIGNEMENT

J'ai eu le plaisir d'être cheffe de file de mon groupe sur la mission Enseignement du PLF 2021. Une grande joie pour l'ancienne professeure de mathématiques que je suis !

Au nom du groupe socialiste, j'ai porté de nombreuses propositions : hausse des postes dans le secondaire, revalorisation des AESH et des enseignants, plus de moyens consacrés aux Rased et aux médecins scolaires, aides pour les directeurs et directrices d'école ou encore extension de la prime informatique aux professeurs documentalistes qui en sont injustement exclus, augmentation des fonds sociaux... Malheureusement, ces propositions n'ont pas été retenues.

Des améliorations obtenues au Sénat... puis annulées par l'Assemblée Nationale.

Mais notre Chambre Haute avait tout de même permis quelques améliorations !

Sur tous les bancs, le Sénat a encore montré son attachement à l'enseignement agricole. Notre unité a permis de voter le rétablissement des postes nécessaire à son bon fonctionnement, et l'adoption de deux de mes amendements, pour revaloriser les assistants d'enseignement et ouvrir des classes Ulis supplémentaires dans les lycées agricoles.

Je m'étais réjoui de l'adoption d'un autre de mes amendements, qui permettait une hausse des crédits consacrés à l'éducation à la sexualité, pour garantir que les trois séances annuelles obligatoires soient effectives partout !

Malheureusement, l'examen en seconde lecture par l'Assemblée a vu ces modifications disparaître. Je le regrette, car elles étaient le résultat d'un travail réfléchi et transparent. **Sans ce budget supplémentaire, l'avenir de l'enseignement agricole en France est très incertain.**

→ MISSION PATRIMOINE

Je suis restée cheffe de file de mon groupe politique pour les questions liées au patrimoine et, à ce titre, du programme « Patrimoines » de la mission Culture.

Comme l'ensemble du secteur de la culture, monuments, musées et sites patrimoniaux, mais aussi restauration du patrimoine et opérations archéologiques, sont dans une situation très difficile.

J'ai salué les efforts conséquents mis en œuvre par ce budget de crise et le plan de relance en faveur du patrimoine tout **en insistant sur la nécessité de répartir les crédits de manière équilibrée sur les territoires.**

Dans l'optique d'un rééquilibrage, j'ai proposé plusieurs amendements en faveur d'une assistance à maîtrise d'ouvrage à titre gratuit pour les collectivités, pour le renforcement des sites patrimoniaux remarquables, pour le développement des centres de conservation et d'études des collections archéologiques ou encore pour accorder des moyens supplémentaires à l'INRAP.

J'ai eu la satisfaction de voir ce dernier adopté par le Sénat même s'il a par la suite été supprimé à l'Assemblée Nationale.

Toutefois, compte tenu des efforts financiers réalisés et de certaines assurances données par la Ministre, le groupe Socialiste, Écologiste et Républicain a décidé de voter le budget du programme « Patrimoines ».



LOI RECHERCHE

Mon nouveau mandat a commencé sur les chapeaux de roues, dès la première semaine, avec l'examen du texte de loi « Planification de la Recherche ».

L'objectif de ce texte : planifier le financement de la Recherche sur 10 ans, mais aussi créer de nouveaux types de contrats pour les chercheurs.

Des débats vifs, entre le modèle de financement de la Recherche porté par la Ministre, fondé sur une logique d'appel à projets et de nouveaux contrats précaires pour les chercheurs, et nos propositions, qui s'appuient sur une vision claire d'un service public de la Recherche fort, doté de moyens pérennes qui garantissent projection à long terme et accès à l'emploi stable pour les chercheurs.

NOUVELLE VICE-PRÉSIDENTE

Qui dit nouveau mandat dit aussi nouvelles responsabilités ! Je suis heureuse et honorée d'avoir été élue **Vice-Présidente de la Délégation aux Droits des Femmes du Sénat**.

C'est une belle opportunité pour continuer à faire progresser les droits des femmes, aux niveaux national et local.

L'un des premiers chantiers de la Délégation a déjà débuté : **un rapport parlementaire sur le thème « Femmes et ruralité », dont je serai co-rapporteuse**. Une occasion de questionner la place des femmes dans nos territoires ruraux, à travers des sujets comme la mobilité, l'accès aux soins, le parcours professionnel, les violences, ou encore le rôle d'élue.

JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : malgré la situation sanitaire, la mobilisation continue !

Le 25 novembre dernier, les drômois-e-s ont été au rendez-vous pour la journée contre les violences faites aux femmes.



Avec Luc Chambonnet et les élu-e-s de Taulignan pour l'opération Ruban Blanc

L'opération Ruban Blanc, portée par Remaid France Victimes 26, a connu un beau succès. Élu-e-s, collectivités, et collectifs associatifs se sont emparé-e-s de la question, pour contribuer à libérer la parole des femmes. **Beaucoup ont fait preuve d'inventivité pour maintenir cette journée de mobilisation de manière originale, malgré le contexte sanitaire contraignant, et cela me remplit d'espoir.**

Le chemin à parcourir est encore long : il faut parvenir à développer le nombre de logements d'accueil d'urgence, les formations des forces de l'ordre et des personnels de santé, le soutien aux associations, à simplifier les procédures juridiques pour mieux protéger les femmes... **Mais je crois que nous sommes collectivement capables d'y parvenir.**

Pour notre part, avec Pascale Rochas, Laurence Chaudet, Maryse Bonnevie et Brigitte Clément, au sein du collectif « Femmes, des citoyennes à part entière », nous avons organisé une visioconférence de presse pour apporter notre pierre à cette journée de mobilisation.



DEUX QUESTIONS ORALES SUR LES SERVICES PUBLICS



Les élu-e-s mobilisé-e-s pour la trésorerie de Rémuzat

MARS
3

Depuis plusieurs années élus et habitants m'ont signalé d'importants **dysfonctionnements du réseau téléphonique dans la Drôme**.

Les conditions météorologiques exceptionnelles de 2019 ont aggravé la situation, mais on relève surtout des manquements répétés d'Orange à ses obligations du service universel de téléphonie.

Cela n'est pas admissible car le service universel doit assurer l'égalité d'accès à tous. Son absence contribue au sentiment de délaissement des territoires.

Dans les territoires ruraux, internet passe par le réseau téléphonique, et alors que notre quotidien dépend grandement du numérique, j'ai demandé que l'État veille au maintien, par Orange, en bon état du réseau téléphonique, en attendant le déploiement de la fibre optique sur la (quasi) totalité du territoire.

NOVEMBRE
5

J'ai fait part au gouvernement de la forte crispation des élu-e-s drômois-e-s face au **projet de réorganisation des services proposé par la Direction Départementale des Finances Publiques**.

Cette réorganisation, qui n'a pas fait l'objet d'une véritable concertation, est en effet perçue comme un déplacement des services des finances publiques vers les territoires rhodaniens, plus urbanisés, au détriment de la ruralité.

Si la situation a récemment un peu évolué, l'éloignement du conseil aux communes et de l'accès du public aux services des finances publiques restent toujours préoccupants.

Des territoires ruraux ou très ruraux vont perdre leurs dernières trésoreries de proximité (à Rémuzat, Châtillon-en-Diois, Buis-les-Baronnies, La-Chapelle-en-Vercors, Saint-Vallier) et les nouveaux points d'accueil de proximité seront parfois à plus d'une heure de route. En outre, les bureaux de tabac et les Maisons France Service ne permettent pas d'effectuer les démarches les plus complexes ou les plus délicates.

RENCONTRE À L'AMBASSADE D'ARMÉNIE

J'ai participé le 1^{er} décembre avec mes collègues socialistes du Sénat à une rencontre émouvante, avec l'ambassadrice de l'Arménie en France et un représentant du Haut-Karabagh.



Nous avons pu lors de nos échanges faire un point sur la situation conflictuelle autour de cette région et revenir sur la résolution très largement adoptée par le Sénat concernant la reconnaissance de cette République, accueillie comme une lueur d'espoir par le peuple arménien et ses représentants.

Le contexte sanitaire n'arrête pas nos productrices et nos producteurs locaux ! Même si les occasions de se retrouver se font plus rares, je suis heureuse d'avoir tout de même pu aller à la rencontre de celles et ceux qui cultivent les fruits de nos terroirs, avec passion et enthousiasme.

Le marché aux truffes de St Paul Trois Châteaux, la fête de l'Olive Piquée à Nyons, la fête de l'Olive de Buis-les-Baronnies, ou encore les 10 ans du marché aux Truffes de Génissieux... Autant de moments conviviaux, toujours chaleureux malgré le respect des gestes barrières indispensables, qui mettent en valeur nos productions locales qui sont particulièrement bonnes cette année !

RENCONTRES DRÔMOISES

MARCHÉ AUX TRUFFES DE SAINT-PAUL TROIS-CHÂTEAUX



MARCHÉ DE PRODUCTEURS DE BUIS-LES-BARONNIES



FÊTE DE L'OLIVE PIQUÉE DE NYONS



MARCHÉ AUX TRUFFES DE GÉNISSIEUX



FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2021 : UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS MANQUÉ !

L'examen du projet de loi de financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour 2021 aurait dû être l'occasion de réformer notre système de soins et d'accorder à l'hôpital public les moyens nécessaires au regard des enseignements de la crise sanitaire.

C'est finalement un rendez-vous manqué, qui ne change rien à la prépondérance des critères budgétaires dans l'orientation de la politique de santé.

Si on peut relever dans ce PLFSS quelques points positifs tels que l'allongement du congé de paternité et la création de maisons de naissance, **de nombreuses propositions porteuses de réduction des inégalités sociales ou territoriales ont été rejetées.**

Parmi celles-ci certaines, adoptées par le Sénat, ont été supprimées par l'Assemblée Nationale comme le maintien incompréhensible du prélèvement de la surcotisation salariale sur la prime de feu des sapeurs-pompiers professionnels alors que le gouvernement a supprimé la part employeur payée par les SDIS.

Il en va de même pour le secteur de la répartition pharmaceutique sujet à une taxe qui pèse sur des entreprises qui assurent l'accès aux médicaments pour tous les territoires, et en première ligne pour la distribution des masques et des tests Covid.

La mise en œuvre du Ségur de la santé reste une réponse insuffisante aux besoins constatés : ainsi la revalorisation salariale accordée aux secteurs hospitalier et sanitaire exclut de nombreux personnels dont le secteur médico-social. En parallèle, l'instauration du forfait urgences est un véritable affront aux territoires sous-dotés en offre de soins.

Enfin, concernant la viticulture, je me félicite de l'instauration, sur initiative parlementaire, de **l'exonération de la part patronale des cotisations sociales pour les entreprises viticoles** mais je regrette que dans le contexte actuel du secteur, le gouvernement ait refusé la pérennisation du dispositif TO-DE pourtant adoptée par le Sénat.

COLLABORATEURS PARLEMENTAIRES



Athénaïs KOUIDRI
VINSOBRES



Stéphane LEVY-VALENSI
VINSOBRES



Estelle NAUD
PARIS



E-mail: mp.monier@senat.fr / Sur internet: www.senat.fr - Page Facebook: Marie Pierre Monier

PERMANENCE PARLEMENTAIRE
19 traverse Soutoviale
26110 VINSOBRES
Tél. 04 75 26 82 81

SÉNAT-PALAIS DU LUXEMBOURG
15, rue de Vaugirard
75291 PARIS Cedex 06
Tél. 01 42 34 20 58

Responsable de publication : Marie-Pierre Monier
Rédaction : Estelle Naud, Stéphane Levy-Valensi et Athénaïs Kouidri
Photos : ©Sénat
Numéro ISSN : en cours
Dépôt légal : janvier 2021
Design graphique et Impression : Agnès Auber
Diffusion : 6 000 exemplaires
Imprimé sur papier PEFC - Encres végétales